3Tp 592/27

ARCHIVES DE LA MEUSE
REÇU LE 25/11/86

BORDEREAU DE VERSEMENT AUX ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA MEUSE

Partie réservée au service versant

Nom du service versant : C.I.O.
Date du versement : 25 novembre 1986
Nombre d'articles : 25+9 = 34
(cf annexe ci-jointe)

Partie réservée aux Archives

N° de versement : 751W
Date de prise en charge : 26 novembre 1986
Métrage : 3,80 ml

Numéro de l'article	Description des articles	Dates Extrêmes	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations (2)
751W Liasse n° 1	Dossiers d'Orientation - n° 1 à 35	Année Scol. 79/80			
" 2	N° F. 36 à F. 75				
" 3	N° F. 76 à F. 130				
" 4	N° F.131 à F. 220				
" 5	N° F. 221 à F.320				
" 6	N° F. 321 à F. 350				
" 7	N° F. 351 à F. 380				
" 8	N° F. 381 à F. 410				
" 9	N° F. 411 à F. 440				
" 10	N° F. 441 à F. 465				
" 11	N° F. 466 à F. 495				
" 12	N° F. 496 à F. 525				
" 13	N° F. 526 à F. 550				
" 14	N° F. 551 à F. 575				
" 15	N° F. 576 à F. 610				
" 16	N° F. 611 à F. 640				
" 17	N° F. 641 à F. 670				
" 18	N° F. 671 à F. 710				
" 19	N° F. 711 à F. 785				
" 20	N° F. 786 à F. 850				
751W " 21	N° F. 851 à F. 885		751 W		

ARCHIVES DE LA MEUSE PROPRIETE PUBLIQUE

751W

Indexation

(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979).
(2) Notamment localisation en cas de rangement des documents en ordre discontinu.

3 Tp 592/27

Page et dernière

Partie réservée au service versant

Partie réservée aux Archives

Numéro de l'article	Description des articles	Dates Extrêmes	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations (2)
~~Liasse n° 22~~	~~N° 886 à F. 975~~				
751W" n° 23	N° F. 976 à F. 1090				
" n° 24	N° F. 1091 à F.1170				
751W " n° 25	N° F. 1171 à F. 1290				
			751 W		751W

ARCHIVES DE LA MEUSE ADMINISTRATION PUBLIQUE

Le chef du service versant

Alain LUXX

Le Directeur des Services d'Archives

Gérard MAUDUECH

28 novembre 1986

(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979).

(2) Notamment localisation en cas de rangement des documents en ordre discontinu.

3 Tp 592/2.7

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA MEUSE

VERSEMENT 751 W du 25 NOVEMBRE 1986

SERVICE : C. I. O.

ADDITIFS : boîtes reçues non portées au bordereau :

751 W - 19 bis - Dossiers F 711 à 745

751 W - 20 bis - Dossiers F 786 à 815

ARCHIVES DE LA MEUSE

puis :

751 W - 26 - Dossiers F 1291 à 1360

751 W - 27 - Dossiers F 1361 à 2200

751 W - 28 - Dossiers F 2201 à 2350

751 W - 29 - Dossiers F 2351 à 2420

751 W - 30 - Dossiers F 2421 à 2920

751 W - 31 - Dossiers F 2921 à 2960

751 W - 32 - Dossiers F 2961 à 3336

751W

soit 9 articles supplémentaires.

Total des articles effectivement reçus le 26 novembre 1986 : 34.

- Etat au 26 novembre 1986 -

751W